

Coronavirus COVID-19

2021-02-11

Recommandations de directives portant sur le maintien des services essentiels et minimaux pour les cliniques de douleur chronique en situation de deuxième vague de la pandémie de COVID-19

Contexte

Basé sur les constats, les expériences partagées et la littérature parue au printemps 2020 concernant la gestion de la douleur chronique pendant la pandémie, ce document fait état des recommandations pour assurer le maintien des soins et services minimaux et essentiels pour la clientèle souffrant de douleur chronique en situation de deuxième vague de la pandémie de COVID-19.

Les principaux facteurs rapportés ayant mené à une réduction et une différence du niveau d'accessibilité de services pour la clientèle souffrant de douleur chronique durant la période de confinement (mars-juin 2020) sont :

- Réquisition des espaces physiques des cliniques de douleur chronique pour d'autres fins;
- Réaffectation des membres du personnel des cliniques de douleur chronique pour d'autres secteurs de soins et de services sur le territoire de l'établissement;
- Variabilité d'interprétation des directives ministérielles dans l'ensemble du réseau de la santé et services sociaux (RSSS);
- Absentéisme des membres du personnel en lien avec la COVID-19;
- Préférence des patients (et de leurs proches) de ne pas se présenter dans un établissement de santé et l'interdiction d'accompagnement jusqu'au lieu de rendez-vous;
- Variabilité de disponibilité du matériel de protection.

Principes généraux

Les principes généraux sur lesquels reposent les recommandations sont :

Assurer une **accessibilité et une continuité de services essentiels et minimaux** aux patients souffrant de douleur chronique sur l'ensemble du territoire du Québec.

Assurer le **respect des protocoles pour le contrôle des infections** en tout temps, dans tous les milieux (disponibilité des fournitures de protection, nettoyage, distanciation physique, etc.).

Assurer l'**atténuation des risques** dans le contexte de l'urgence de la pandémie et de l'état de santé physique et mentale de la personne atteinte de douleur chronique.

Recommandations

Les recommandations portent sur le maintien :

1. Des services dans les cliniques de gestion de la douleur incluant les services et les soins associés à la neuromodulation;
2. Des services de réadaptation (physiothérapie et ergothérapie), de soutien psychologique et de pharmacologie.

Directives pour des services essentiels et minimaux :

- Assurer un accès téléphonique à la clinique de la douleur pendant les heures régulières de clinique, prévoir un message téléphonique concis et informatif selon le contexte de l'établissement/clinique;
- Assurer un accès à un membre de l'équipe clinique via téléphone ou plateforme WEB pour recevoir les demandes, les orienter auprès du professionnel pertinent et apporter du soutien pendant les heures régulières de clinique;
- Identifier les besoins particuliers de chaque patient selon leur profil clinique (comorbidités, etc.) afin de planifier et :
 - d'offrir les suivis médicaux par téléphone ou plateforme WEB (Christopher Eccleston, 2020);
 - d'offrir le soutien et suivi psychologique à distance aux patients qui le requièrent;
 - d'offrir le suivi en réadaptation à distance;
 - d'assurer le lien avec la pharmacie communautaire pour toute modification potentielle aux ordonnances de médicaments incluant un approvisionnement adéquat et sécuritaire;
 - d'offrir les traitements pertinents en présentiel (Cohen, et al., 2020);
 - de permettre l'accompagnement du patient par un proche aidant, s'il devait nécessiter une intervention en présentiel, dans le respect et l'application des mesures de protection en cours.
- Si la situation clinique l'exige, évaluer de nouveaux cas via plateforme WEB;
- Si la situation clinique l'exige, en collaboration avec le patient, procéder à des infiltrations.

Tableau synthèse de l'offre de service en relation avec l'état clinique du patient spécifique à la COVID-19

Selon l'état de santé du patient :

| ACTIVITÉS en CLINIQUE DE DOULEUR | Aucun symptôme de la COVID-19 | Symptômes suggestifs de la COVID-19 | Positif à la COVID-19 |
|--|--|--|---|
| <i>Suivis médicaux et suivis en physiothérapie, ergothérapie, soins infirmiers, psychologie, pharmacie</i> | Suivi à distance sur plateforme électronique ou téléphone | Compilation de l'outil d'auto-évaluation ¹ ou appeler au 1877-644-4545 Suivi à distance sur plateforme électronique ou téléphone | Suivi à distance sur plateforme électronique ou téléphone |
| <i>Infiltrations avec ou sans cortisone</i> | En collaboration avec le patient : Évaluation du niveau d'urgence ; mitigation du niveau de risque | Report jusqu'à la levée d'isolement | Report jusqu'à la levée d'isolement |
| <i>Reprogrammation de neurostimulateur</i> | Au besoin | Report jusqu'à la levée d'isolement | Report jusqu'à la levée d'isolement |
| <i>Remplissage de pompe implantée</i> | En présence | En présence avec précautions selon les directives — zone chaude | En présence avec précautions selon les directives — zone chaude |
| <i>Groupes d'éducation aux patients et autogestion</i> | Tenue des sessions sur plateforme électronique | Tenue des sessions sur plateforme électronique | Tenue des sessions sur plateforme électronique |
| <i>Groupe d'entraide et de soutien</i> | Tenue des sessions sur plateforme électronique | Tenue des sessions sur plateforme électronique | Tenue des sessions sur plateforme électronique |

¹ <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/guide-auto-evaluation-symptomes-covid-19/>